

L'Anses recrute

un Chargé de projet scientifique dans le domaine de **l'évaluation des risques sanitaires liés aux nanomatériaux (H/F)**

Poste basé à Maisons-Alfort (94)

- Contrat à durée indéterminée de droit public, affectation, détachement -

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

L'Anses apporte les repères scientifiques nécessaires pour protéger notre santé contre les risques associés à l'alimentation, l'environnement et le travail, ou qui affectent les animaux et les plantes. Elle étudie, évalue et surveille les risques chimiques, microbiologiques et physiques et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères chargés de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation. Face aux menaces nouvelles liées aux évolutions du climat, des technologies et nos choix de société, elle œuvre chaque jour à mobiliser la science pour un monde plus sûr, plus sain, pour tous.

 **1400**
collaborateurs

 **16**
sites en France

 **9**
laboratoires

Plus d'information sur [notre page recrutement](#).

Vos missions

Sous l'autorité du chef d'unité et de son adjointe, vous aurez pour mission d'assurer le bon fonctionnement du registre R-nano et de coordonner l'exploitation des données acquises dans le cadre de la déclaration obligatoire des nanomatériaux. Sous l'autorité du ministère de la transition écologique, cette déclaration s'impose aux fabricants, distributeurs et importateurs de nanomatériaux et a pour objet de mieux connaître ces substances, leurs usages et les quantités manipulées sur le territoire national. Ce travail se fera en collaboration avec vos collègues de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques (UERAP) et d'autres unités de l'Anses ainsi que des experts des collectifs d'experts. Vous pourrez également participer aux autres travaux réalisés au sein de l'unité, dans votre domaine de compétences, en lien avec les collectifs d'experts indépendants qui y sont rattachés.

Votre équipe

La Direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel aux collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Au sein de la Direction de l'évaluation des risques, l'UERAP est chargée d'évaluer les risques sanitaires liés aux agents physiques et aux nouvelles technologies. Son domaine d'activité comprend notamment les rayonnements non ionisants (champs électromagnétiques basses fréquences, radiofréquences, rayonnements optiques), les

Date de prise de fonctions :

Dès que possible

Rémunération :

Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires ou selon statut particulier si fonctionnaire.

Conditions particulières :

Le titulaire de ce poste est soumis à une déclaration publique d'intérêts*

Catégorie d'emploi :

Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A

Rattachement fonction

Chargé de projet scientifique et technique

nanomatériaux, le bruit et les vibrations, les nouvelles technologies, les nouvelles organisations de travail, le changement climatique, etc. Elle assure la coordination scientifique du Comité d'experts spécialisé « Évaluation des risques liés aux agents physiques et aux nouvelles technologies » ainsi que de plusieurs groupes de travail composés d'experts indépendants. Elle participe, avec ces collectifs, à la mise à jour des connaissances dans ces domaines et à l'appui scientifique et technique aux pouvoirs publics dans la mise en œuvre de leur politique sanitaire. L'équipe est composée de 10 personnes.

Votre quotidien

Gestion de l'outil de déclaration

- Assurer le suivi de l'outil de déclaration (administration, maintenance et développement) en collaboration avec la Direction des systèmes de l'information et en interface avec le prestataire informatique.
- Participer à la gestion de la boîte mail de contact de l'outil de déclaration.
- Réaliser la mise à disposition des données déclarées auprès des ministères, des organismes de santé publique et du public.
- Organiser et assurer l'interface avec le ministère en charge de l'Écologie.

Exploitation et mise à disposition de données sur les nanomatériaux

- Coordonner un collectif d'experts scientifiques dont l'objectif est l'exploitation des données déclarées en vue de prioriser la recherche, l'expertise et la gestion des risques liés aux nanomatériaux.
- Rédiger les comptes rendus de réunion et participer à la rédaction de rapports scientifiques dans le domaine d'intervention de l'unité.
- Contribuer à la préparation des documents susceptibles d'accompagner la publication des produits de l'expertise, à la diffusion de l'information, à sa valorisation (colloques, publications...).
- Valoriser scientifiquement les travaux en interne (réunions de direction...) et en externe (restitutions aux parties prenantes, séminaires, etc.).
- Contribuer à la stratégie d'analyse des données déclarées sur le long terme.
- Assurer les activités de veille dans les domaines d'activité de l'Unité.

Votre profil

- **Formation et expérience requises :**

Formation : souhaitée BAC + 5 scientifique. Bac+3 minimum. Spécialisation dans le domaine de la santé publique appréciée.

Expérience :

- Expérience préalable dans le domaine de l'évaluation des risques sanitaires et/ou des nanomatériaux.
- Expérience appréciée en gestion de projets scientifiques et en exploitation de données.

- **Compétences :**

- Compétences scientifiques dans un ou plusieurs des domaines suivants : toxicologie, méthodes d'évaluation des risques sanitaires, physico-chimie, nanomatériaux, bio statistiques, gestion et exploitation de données.
- Maîtrise d'Excel. La connaissance ou maîtrise d'un logiciel d'exploitation de base de données (BO, Access, etc.) serait un plus.
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale.
- Capacité d'analyse et de synthèse, autonomie pour la gestion de projet, esprit d'initiative, rigueur et esprit critique.
- Curiosité scientifique et ouverture d'esprit.
- Maîtrise de l'anglais scientifique (écrit et oral).

Travailler chez nous, c'est :

Contribuer au quotidien à notre collectif et à nos engagements.

Et pouvoir bénéficier :

- d'une politique de développement des compétences dynamique ;
- de 10 jours de télétravail mensuels (sous conditions) ;
- de différents avantages (restaurant administratif, RTT, offre d'activités via l'association du personnel).

Infos pratiques :

- *Le poste est basé à Maisons-Alfort Métro 8 « Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort », RER D : station « Maisons-Alfort Alfortville », Bus 24, 103, 104, 107, 125, 181, Autoroute A4*

Pour postuler :

Contact opérationnel

Olivier Merckel

Chef de l'UERAP

(olivier.merckel@anses.fr)

Adresser au plus tard **le 29/03/2024**, lettre de motivation + CV en indiquant la **référence 2024-049** à recrutement@anses.fr

www.anses.fr   

- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe.
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se) et dynamique.

L'Anses recrute, accompagne et valorise les talents dans leur diversité pour s'engager au service de la santé publique.

Rejoignez-nous !

* En vertu de l'Art L.5323-4 du code la santé publique, le titulaire du poste sera soumis à l'obligation de remplir une déclaration publique d'Intérêts. Toute personne recrutée est soumise aux règles de déontologie de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.